

CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 17 MARS 2011
COMPTE RENDU SYNTHETIQUE



1) Approbation du compte-rendu de la séance du 13 décembre 2010.

ADOPTE

I. ADMINISTRATION GENERALE

➤ RAPPORTEUR : *Monsieur le Maire.*

2) Tableau du Conseil Municipal : installation d'un nouveau Conseiller Municipal.

Par courrier en date du 21 février dernier, Madame Linda BOURGAIN nous a informés de sa démission au poste de Conseillère Municipale, pour raisons professionnelles.

Madame Marie-Pierre BOURGAIN, candidate suivante sur la liste « Ensemble réussir Le Portel », n'a pas accepté le poste de Conseillère Municipale, par courrier en date du 14 mars 2011.

Aussi, en application de l'article L.270 du Code Electoral, **Monsieur Bertrand FREART**, candidat suivant sur la liste « Ensemble réussir Le Portel », est invité à prendre place au Conseil Municipal.

3) Contrat Urbain de Cohésion Sociale : demandes de subventions 2011.

ADOPTE

Dans le cadre du Contrat Urbain de Cohésion Sociale (Politique de la Ville), la Commune de Le Portel a déposé des fiches actions en vue de l'obtention de subventions, les dossiers suivants sont concernés pour l'année 2011 :

- ✓ **L'animation des temps libres au CAJ de la plage**
- ✓ **Le 12^e Forum de l'emploi et de la formation**
- ✓ **Le festival de rue intitulé « les déferlantes »**
- ✓ **Le développement de la danse hip hop**
- ✓ **Patrimoine maritime d'ici et d'ailleurs**

4) Désignation des délégués du Conseil Municipal au Conseil d'Administration du Centre Social et Familial Espace Carnot : Modification.

Le Conseil Municipal a remplacé Monsieur Luc PLESSIS au Conseil d'Administration du Centre Social et Familial Espace Carnot par **Mme Christèle BLANGY** au scrutin uninominal majoritaire à bulletins secrets.

Le Conseil d'Administration comprend, outre Monsieur le Maire, Président d'honneur, 9 représentants du Conseil Municipal (conformément à ses statuts).

II. PERSONNEL

➤ RAPPORTEUR : *Monsieur le Maire.*

5) Modification du tableau des effectifs.

ADOPTE

Le tableau des effectifs reprend tous les postes dont le Conseil Municipal autorise l'ouverture ou la suppression au cours de l'année. C'est au Maire qu'il revient ensuite de pourvoir ces postes.

6) Fixation de la rémunération d'un intervenant vacataire chargé d'animer un groupe de conversation allemand.

ADOPTE

Le Conseil Municipal a fixé la rémunération d'un intervenant vacataire qui sera chargé d'animer un groupe de conversation allemand une fois par semaine.

7) Remboursement d'effets personnels à un agent.

ADOPTE

Suite à un accident de travail, les lunettes d'un agent ont été cassées, le Conseil Municipal a donc décidé de prendre en charge, à titre exceptionnel, la part résiduelle incombant à l'intéressé pour le remplacement d'une paire de lunettes cassée (déduction faite de la participation de la S.F.P. Société Française de Prévention), soit un montant de 108,84 Euros.

III. **URBANISME - DOMAINES - TRAVAUX**

➤ RAPPORTEUR : *Monsieur le Maire*

8) Vente par la SA d'HLM LOGIS 62 d'un immeuble de 2 logements sis 40/42 rue du Lieutenant Herbez à Le Portel : Avis du Conseil Municipal. **AVIS FAVORABLE**

Conformément à l'article L 443-7 du Code de la Construction et de l'Habitation, le Conseil Municipal a rendu un avis favorable sur la vente par la SA d'HLM LOGIS 62 d'un immeuble de 2 logements sis 40/42 rue du Lieutenant Herbez à Le Portel moyennant le prix de 120.000 euros.

9) Cession amiable de parcelles entre les communes de Le Portel et d'Outreau. **ADOPTE**

Il est prévu la cession respectueuse pour l'euro symbolique des parcelles AC 501 par la Commune de Le Portel à la Commune d'Outreau (partie du parking du parc du Mont Soleil), et AC 318 par la Commune d'Outreau à la Commune de Le Portel (partie du parking de la salle de sports Charles Humez).

ADOPTE

10) Construction d'une salle de sports - Concours de maîtrise d'œuvre - Indemnités des candidats non retenus.

Conformément au règlement de consultation, il convient de procéder au versement des indemnités aux groupements non retenus pour le marché de maîtrise d'œuvre pour la construction d'une salle de sports, d'un montant de 38.000 Euros H.T. chacun.

Ces montants viendront en déduction de la participation de la Commune dans ce projet.

11) Construction d'une salle de sports - Concours de maîtrise d'œuvre - Rémunération définitive du groupement lauréat. **ADOPTE**

Par délibération n°2010-108 en date du 13 décembre 2010, le lauréat concernant le concours de maîtrise d'œuvre pour la construction d'une salle de sports a été désigné. Il convient désormais de fixer le forfait de rémunération à la somme de 1.258.002 Euros H.T.

IV. **SUBVENTIONS : CADRE DE VIE**

➤ RAPPORTEUR : *Monsieur le Maire*

12) « Architectures et couleurs porteloises » : Subventions communales. **ADOPTE**

Dans le cadre de l'Opération « architectures et couleurs porteloises », le Conseil Municipal a délibéré sur l'octroi de subventions municipales à des particuliers pour la réalisation de travaux de façades.

V. **ACTIONS JEUNESSE**

➤ RAPPORTEUR : *Madame BLOND*

13) Organisation de deux séjours de vacances du 15 au 28 juillet 2011 à Chatel (en Haute Savoie) et à Porticcio (en Corse). **ADOPTE**

Le Conseil Municipal a approuvé l'organisation de deux séjours de vacances du 15 au 28 juillet 2011 et en a fixé la participation financière. Le premier séjour, à l'attention des 9/13 ans, aurait lieu à Chatel (en Haute Savoie) et le second, à l'attention des 14/17 ans, aurait lieu à Porticcio (en Corse)

VI. **ENSEIGNEMENT**

➤ RAPPORTEUR : *Monsieur LECRIVAIN*

14) Attribution de bourses communales supplémentaires pour l'année scolaire 2010/2011. **ADOPTE**

Suite au dépôt de nouveaux dossiers de demandes de bourses depuis le Conseil Municipal du 13 décembre dernier, l'Assemblée Municipale a délibéré sur l'attribution de 4 bourses communales supplémentaires, pour l'année scolaire 2010/2011, pour un montant total de 1.023,36 Euros.

➤ RAPPORTEUR : *Monsieur POQUET*

15) Mise en place d'actions au collège Jean Moulin : Participation financière de la Ville.

ADOPTE

La Ville de Le Portel participe activement au Comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté animé par le collège Jean Moulin, composé de partenaires permanents comme la Ville, le Conseil Général et les associations de parents d'élèves, ainsi que des partenaires mobilisés en cas de besoin. La mission de ce Comité est de concevoir des actions de sensibilisation des collégiens sur des sujets repérés comme importants dans la vie en collectivité des jeunes.

Les actions suivantes ont été menées : en 2010 « Faites sans alcool » et en 2011 « toi + moi = Respect ».

Le Conseil Municipal a approuvé la participation financière de la Ville pour un montant de 2.931,53 Euros au titre de ces deux actions 2010 et 2011.

VII. CULTURE

➤ RAPPORTEUR : *Monsieur POQUET*

16) Participation au projet de lecture publique organisé par la Communauté d'Agglomération du Boulonnais pour l'année scolaire 2010-2011 : Signature d'une convention de remboursement.

ADOPTE

La Ville de Le Portel participe au projet de lecture publique dont la Communauté d'Agglomération du Boulonnais assure l'organisation pour l'année scolaire 2010-2011. A ce titre, trois sessions ont été programmées avec une répartition financière entre le Conseil Général, la Communauté d'Agglomération du Boulonnais et les communes de l'Agglomération qui ont souhaité être actrices du projet. Les deux premières sessions ont eu lieu entre novembre 2010 et février 2011 et ont été financées par la Communauté d'Agglomération du Boulonnais et le Conseil Général. Il reste donc à la charge des communes la dernière session. Aussi, afin de pouvoir coordonner au mieux le système de refacturation des interventions des auteurs ainsi que leurs défraiements, il est proposé que la commune d'Outreau effectue le portage financier de cette troisième rencontre.

Il convient donc, sur la base de la répartition prévisionnelle des interventions sur les sept communes, participantes d'établir une convention de remboursement des charges liées à la lecture publique.

La participation financière de la commune serait de 2.596,52 Euros.

VIII. FINANCES

➤ RAPPORTEUR : *Monsieur LECRIVAIN*

17) Débat d'orientation budgétaire 2011.

La loi d'Administration Territoriale de la République (Loi ATR) du 6 Février 1992, prévoit qu'un débat d'orientation budgétaire doit avoir lieu dans les deux mois précédant le vote du Budget primitif. Il a pour objet de présenter les grandes orientations du Budget. **Il ne donne pas lieu à un vote.**

18) Admission en non-valeur de titres.

ADOPTE

Il s'avère nécessaire de reconnaître l'admission en non-valeur des titres 106 et 360 de 1992, 520 de 1993 et 424 de 1994 pour un montant global de 19.539,09 Euros.

19) Exécution du Budget Ville en section d'investissement.

ADOPTE

Afin de permettre l'engagement, la liquidation et le mandatement des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif, le Conseil Municipal a autorisé Monsieur le Maire à passer toute opération de ce type dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent.

IX. INFORMATIONS AU CONSEIL MUNICIPAL

➤ RAPPORTEUR : *Madame LEDOUX*

✓ Bilan de l'année thématique 2010 « Année de la famille et de la parentalité ».

➤ RAPPORTEUR : Monsieur le Maire

✓ **Année thématique 2011 « année de la mer » : point d'information au Conseil Municipal.**

X. COMPTE RENDU DE L'EMPLOI DE DELEGATION DE MONSIEUR LE MAIRE
Délibération n°2008-107 en date du 9 octobre 2008

➤ RAPPORTEUR : Monsieur le Maire

✓ **CAJ (Club House) sortie à Londres - Noël 2010.**

Une sortie à Londres a été organisée le jeudi 29 décembre 2010 à l'attention des titulaires de la carte « pass-jeunes » fréquentant habituellement le CAJ (Club House) ou le PAJ. Par arrêté municipal n°2010-407 en date du 3 décembre 2010, la participation financière à cette sortie a été fixée à 10 euros.

✓ **Accueils de loisirs, animations Village de Noël.**

Dans le cadre du village de Noël qui s'est déroulé en décembre dernier, les animateurs de l'accueil de loisirs du Centre « Espace Carnot » ont organisé une animation avec vente de denrées et de bibelots divers, dont les tarifs ont été fixés par arrêté municipal n°2010-409 en date du 12 décembre 2010 : Pudding 3 €- mini quiche 1 €- sablé 1 € - soupe 1 €- croissants 1 €les 4 – pain perdu 1 €- truffes 2 €le sachet – brochette de bonbons : 0,50 €- boules polystyrène 1,50 €le sachet – cadre 1 €- bougeoirs 2 €- déco-tissu Noël 0,50 €

✓ **Carte Pass Jeunes – Tarification 2011.**

Par arrêté municipal n°2010-410 en date du 3 décembre 2010, le coût d'adhésion à la carte « Pass Jeunes » a été fixé comme suit pour l'année 2011 :

	Carte annuelle	Carte septembre à décembre
Portelois allocataire - (ou extérieur scolarisé sur Le Portel)	15 €	6 €
Portelois non allocataire - (ou extérieur scolarisé sur Le Portel)	17 €	7 €
Extérieur allocataire	22 €	9 €
Extérieur non allocataire	25 €	10,50 €

✓ **Tarification des activités des aînés pour l'année 2011.**

Par arrêté municipal n°2010-424 en date du 13 décembre 2010, les tarifs des activités organisées par le service seniors de la Ville, à compter du 1^{er} janvier 2011, ont été fixés comme suit :

ACTIVITES	TARIFS	
	ADHERENTS	NON ADHERENTS
Gymnastique adaptée	1.70 €	2.00 €
Scrabble	0.50 €la séance	
Concours de belote	7.00 €	9.00 €
Loto quine	1.30 €	1.60 €
Après-midi chantant	2.50 €	2.80 €
Yoga	4.50 €	
Gymnastique d'entretien (2 cours)	16.00 €à l'année	
Gymnastique d'entretien (1 cours)	8.00 €à l'année	
Belote à la M.A.P.	1 €à la semaine	
Bridge à la M.A.P.	0.50 €la séance	
Initiation danse country	1.30 €la séance	1.60 €la séance
Atelier Assembl'âge	1.20 €	1.50 €
Cours d'anglais	2.50 €	
Massage des mains	1.30 €	1.60 €
QI GONG	4.50 €	5.00 €

✓ **Emprunt d'un montant de 600.000 Euros auprès du Crédit Agricole Nord de France.**

Pour financer son programme d'investissement 2010, la Ville de Le Portel a contracté auprès du Crédit Agricole Nord de France un emprunt d'un montant de 600.000 Euros par arrêté municipal n°2010-425 en date du 13 décembre 2010, dont voici les principales caractéristiques :

- Durée : 180 mois
- Taux d'intérêt annuel fixe : 3,53 %
- Frais de dossier : 500 euros
- Conditions de remboursement : 60 échéances trimestrielles et constantes d'un montant de 12.923,11 Euros, capital et intérêts compris.

- ✓ **Emprunt d'un montant de 400.000 Euros auprès de la Société Générale.**
 Pour financer son programme d'investissement 2010, la Ville de Le Portel a contracté auprès de la Société Générale un emprunt d'un montant de 400.000 Euros par arrêté municipal n°2010-427 en date du 17 décembre 2010, dont voici les principales caractéristiques :
 - Durée : 15 ans
 - Taux d'intérêt annuel fixe : 4,50 %
 - Commission de réservation : 0,10 % flat du montant du prêt
 - Conditions de remboursement : 60 échéances trimestrielles et constantes en capital et intérêts
- ✓ **Régie de recettes « Manifestations et productions culturelles » : concert organisé le dimanche 9 janvier 2011.**
 Un concert de l'ensemble Opal Sinfonietta a été organisé par la Municipalité le dimanche 9 janvier 2011 à 17 heures à l'Eglise Saint Pierre Saint Paul. Par arrêté municipal n°2010-426 en date du 16 décembre 2010, Monsieur le Premier Adjoint au Maire, par délégation, a fixé à 2 euros le prix de vente du programme.
- ✓ **Après-midi dansant organisé par le service seniors le vendredi 14 janvier 2011.**
 Par arrêté municipal n°2011-11 en date du 4 janvier 2011, Monsieur le Maire a fixé la participation financière à un après-midi dansant le vendredi 14 janvier 2011 à la Salle Yves Montand à 6,80 Euros pour les adhérents et à 8,80 Euros pour les non adhérents (le tarif comprenait une boisson, une pâtisserie et l'animation).
- ✓ **Exercice du droit de préemption urbain pour un appartement situé au 41/43 rue Carnot à Le Portel.**
 Par arrêté municipal n°2011-16 en date du 19 janvier 2011, la Commune a exercé son droit de préemption urbain pour un appartement au 1^{er} étage du bâtiment sis au 41/43 rue Carnot à Le Portel, cadastré XA 204, appartenant à Monsieur et Madame Pierre FRANCOIS-LAUSENT, pour un montant de 63.000 Euros.
- ✓ **Régie de recettes « Manifestations et productions culturelles » : concert organisé le dimanche 13 mars 2011.**
 Par arrêté municipal n°2011-49 en date du 17 février 2011, Monsieur le Maire a fixé à 2 euros le prix de vente du programme à l'occasion du concert des Symphonistes Européens organisé par la Municipalité le dimanche 13 mars 2011 à 17 heures à l'Eglise Saint Pierre Saint Paul.
- ✓ **Attribution du marché à procédure adaptée concernant la mise en place d'un système de vidéo vigilance - centre.**
 Par arrêté municipal n°2011-61 en date du 21 février 2011, le marché MAPA 10.22 concernant la mise en place d'un système de vidéo vigilance – centre, a été attribué comme suit :
 - Lot n°1 : *tranchées génie civil*
 Société Colas Nord Picardie – rue Louis Lumière – 62280 Saint-Martin-les-Boulogne
 Montant : 34.581,20 Euros H.T.
 - Lot n°2 : *installation d'un système de vidéo vigilance*
 Société Forclum Infra Nord – 7 rue René Cassin – 62230 Outreau
 Montant : 56.500 Euros H.T.

XI. **MANIFESTATIONS**

➤ RAPPORTEUR : *Monsieur le Maire*

✓ **Principales manifestations programmées prochainement :**

- Vendredi 18 mars : Arts en médiathèque : "Art postal" - Avec les conseils d'une intervenante en Arts Plastiques, les adultes sont invités à découvrir la pratique du dessin et des arts plastiques comme à l'approfondir. Vos lettres et enveloppes ainsi que vos faire-part de baptême, mariage, communion seront uniques et remarquables ! 2 € la session Médiathèque - inscriptions et renseignements au 03-91-90-14-00 17 H à 19 H
- Mercredi 23 mars : Atelier "Super-héros" - Avec les conseils d'une intervenante en Arts Plastiques, les enfants à partir de 7 ans sont invités à découvrir la pratique du dessin et des arts plastiques comme à l'approfondir. Superman, Spiderman, X-Men... Quel super héros êtes-vous ? Venez créer des affiches de "comic" où vous dessinerez le super-héros qui dort peut-être en vous ! 2 € la session - Médiathèque - inscriptions et renseignements au 03-91-90-14-00 10 H à 11 H 45
- Vendredi 25 mars : Arts en médiathèque : "Art postal" 2 € la session Médiathèque - inscriptions et renseignements au 03-91-90-14-00 17 H à 19 H
- Dimanche 27 mars : Animation Laisses de mer Ville Mont de Coupes 15 H
- Mercredi 30 mars : Atelier "Super-héros" 2 € la session Médiathèque - inscriptions et renseignements au 03-91-90-14-00 10 H à 11 H 45
- Jeudi 31 mars : Repas dansant à l'Auberge du Cheval Blanc - Renseignements au Service Seniors 03-21-87-73-89 - 33 € adhérents - 35 € non adhérents

- Vendredi 1^{er} avril : Arts en médiathèque : "Art postal" - 2 € la session - inscriptions et renseignements au 03-91-90-14-00 17 H à 19 H
- Dimanche 3 avril : Parcours du cœur Marche dans le Parc de la Falaise - Présence d'Opale Secourisme pour un rappel des gestes qui sauvent et usage du défibrillateur - Départ des Classes d'Eveil 9 H 30
- Du 5 au 30 avril : Exposition Graff à la Médiathèque (vernissage le 8 à 18 H)
- Mercredi 6 avril : Atelier "Super-héros" - Médiathèque - inscriptions et renseignements au 03-91-90-14-00 10H à 11H45
- Jeudi 7 avril : Sortie à Amiens à MEGACITE "Les plus grands ballets classiques" (Casse Noisette, Don Quichotte, Le Lac des Cygnes, Roméo et Juliette) - Renseignements au Service Seniors 03-21-87-73-89 : 38 € adhérents et 40 € non adhérents
- Vendredi 8 avril : Arts en médiathèque : "Art postal" - 2 € la session Médiathèque - inscriptions et renseignements au 03-91-90-14-00 17 H à 19 H
- Samedi 9 avril :
 - A la recherche de ses ancêtres : Initiation à la généalogie (découverte des techniques, outils et instruments de recherche - aide à la réalisation de sa généalogie) - Sur réservation au 03-91-90-14-00 - Médiathèque et Société Généalogique de la Côte d'Opale - Entrée libre - Médiathèque - inscriptions et renseignements au 03-91-90-14-00 14 H 30 à 15 H 30
 - Kfé-philo animé par Bernardino Torres - Venez nombreux à ces moments de partage, pour écouter ou donner votre avis. Etre en accord ou en désaccord... bref, discuter de manière libre. Ces cafés philo sont ouverts à tous... nul besoin d'avoir un diplôme de philosophie pour y participer. Une boisson non alcoolisée sera proposée aux participants. Lieu à déterminer - inscriptions et renseignements au 03-91-90-14-00 17 H à 18 H 30
 - Concert de l'Orchestre d'Harmonie et des élèves de l'Ecole Municipale de Musique - Musicale Porteloise - Salle Yves Montand 20 H 30
- Du 9 au 17 avril : Ducasse d'Henriville
- Dimanche 10 avril : Animation "Bienvenue les Oiseaux" - Mont de Coupes 15 H
- Mercredi 13 avril : Atelier "Super-héros" - 2 € la session Médiathèque - inscriptions et renseignements au 03-91-90-14-00 10 H à 11 H 45
- Vendredi 15 avril : Arts en médiathèque : "Art postal" - 2 € la session Médiathèque - inscriptions et renseignements au 03-91-90-14-00 17 H à 19 H
- Mercredi 20 avril :
 - Paroles de Rivière Spectacle pour la jeunesse avec la conteuse Caroline Castelli : Une goutte d'eau et une autre goutte d'eau et des milliers de gouttes d'eau forment un océan. Chaque goutte a une histoire à raconter, l'une vient des rivières, l'autre de la pluie, celle-ci de la mer et quelques unes... des larmes de la reine de la Mer du Nord. L'eau est le bien le plus précieux sur la terre et celui qui la possède a la vie dans ses mains. Caroline raconte et chante l'eau qui éclabousse, l'eau qui déluge, l'eau qui guérit et l'eau qui dort... Des contes de la Mer du Nord, d'Ethiopie, de Chine et de France. A partir de 5 ans - Médiathèque 10 H
 - "A l'Abordage" (Histoires de pirates pas comme les autres) Jack Rackam et Anne, Mary et le menuisier pirate, le capitaine Buisson et son rêve de liberté pour tous... Des histoires que l'on croit oubliées, et pourtant... A partir de 7 ans - sur réservation au 03-91-90-14-00 - Auditorium de la Médiathèque 14 H 30
- 23 - 24 et 25 avril : Tournoi International des 15 ans - Stade Portelois - Stade Municipal
- Dimanche 24 avril :
 - C'est un jardin extraordinaire - 10 H à 12 H
 - Journée Nationale du Souvenir des Victimes et des Héros de la Déportation Défilé, dépôt de gerbe au Monument aux Morts et réception en Mairie - Ville et Association Patriotique - Rassemblement Cour de la Mairie pour le départ du défilé 10 H 45

XII. QUESTIONS SUPPLEMENTAIRES

➤ RAPPORTEUR : Monsieur DESCAMPS

Motion pour l'accès INTERNET à Haut Débit dans tout le territoire Boulonnais.

ADOPTE

➤ RAPPORTEUR : Monsieur le Maire

Versement d'une subvention à la Croix Rouge Française pour venir en aide aux sinistrés du Japon suite au séisme et au tsunami du 11 mars 2011.

ADOPTE

Date d'affichage : Le 18/03/2011